



La brève de Beauval

Mairie de Beauval

Rue du général Leclerc
80630 Beauval

 03 22 32 90 10

 03 22 32 93 45

contact@beauval.fr
periscolaire@beauval.fr

www.beauval.fr



Secrétariat ouvert au public

Du lundi au jeudi

De 15h00 à 18h00

Vendredi

De 15h00 à 17h00

Permanences

Du Maire

Le lundi matin et jeudi
matin
Sur rendez-vous

Des adjoints

Sur RDV

Assistante Sociale sur RDV

03 60 03 43 60

Tri sélectif

Le 7 & 21 Mars
2022

LE MOT DU MAIRE

Beauvalaises, Beauvalois,

Vendredi 18 février, nous avons connu une tempête qui a causé des dégâts très importants.

Un arbre est tombé sur la route nationale, celle-ci est restée bloquée pendant 1h30mn, le temps de l'intervention. Je tiens à remercier les sapeurs-pompiers de Beauval et nos employés qui ont permis un retour à la normale assez rapidement. Un autre arbre est également tombé chemin du cimetière. La route a dû être barrée par mesure de sécurité pendant la tempête et une partie de la nuit.

La foudre est tombée sur le paratonnerre de l'église sectionnant le câble le reliant à la terre. Le compteur Linky et le différentiel ont été détruits, tous les systèmes de commande des horloges et de gestion des cloches sont hors services, la fixation d'une partie des vitraux est à refaire, toute l'installation électrique sera à réviser.

A la salle des fêtes, c'est le compteur Linky qui est détruit.

Concernant l'éclairage public, une grande partie a été détruite. Il y a eu beaucoup de dégâts, nous n'avons pas encore reçu les devis mais ceux-ci se chiffreront à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Nous sommes assurés mais combien allons-nous perdre avec la vétusté ? Les déclarations d'assurance ont été faites, il nous faut attendre le retour des expertises.

Le Maire, Bernard THUILLIER

POUR VOUS DÉPLACER ... AVEZ-VOUS PENSÉ AU BUS ?

Vous avez un rendez-vous sur Amiens, vous avez des achats à faire ou vous souhaitez simplement vous divertir mais vous savez que la circulation et le stationnement ne sont pas faciles Pourquoi prendre votre voiture alors que vous pouvez vous déplacer en bus. **Le prix du trajet vous coutera 1€ de Beauval à Amiens** (gare routière). Il existe 62 lignes qui desservent plus de 600 communes dans le département, vous trouverez votre destination ! Un bon moyen de faire des économies et d'éviter du stress !

Pour toutes informations : horaires, tarifs, conditions de prise en charge suivre le lien ci-après : <https://trans80.hautsdefrance.fr/>

Agenda

19 Mars : Opération Hauts de France Propres, Rendez-vous aux ateliers municipaux (ancienne usine SNED) samedi matin pour 9h30.

26 Mars : Ballon au poing, championnat de France en salle, salle E. Greuet 8h30.

26 Mars : Repas organisé par la Société de Chasse, salle des fêtes Paul Bourdon.

État civil

Naissances	Mariages	Décès
Le 26 Janvier : Lyam SARA	Aucun	Le 10 Février : Jean Marie FLESSELLE
Le 1 ^{er} Février : Naël GUILBERT		Le 20 Février : Suzanne LANCIAUX
Le 8 Février : Elio DUPIRE		

LE MOIS DERNIER



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF

Malgré un virus très contagieux en fin de période scolaire, un très bel après midi récréatif a été organisé par Festi Beauval ce Mercredi 9 février avec la participation de 35 enfants à la Salle Paul Bourdon. 3 activités étaient proposées : jeux de société, loto et jeux vidéo.

De nombreux lots ont été gagnés et chaque enfant s'est vu remettre une brochette de bonbons. Je remercie tous les bénévoles pour leur implication. Merci également à Madame Sylvie De Almeida, bibliothécaire et Monsieur Bernard Thuillier pour leur présence.

La présidente Nathalie TABOUX



LANCEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

L'ouverture officielle de la bibliothèque a eu lieu à 16h00 ce mardi 15 février 2022 en présence de Mme Vasseur, en charge des Bibliothèques Intercommunales de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, Madame Hiver Présidente de la CCTNP s'étant excusée pour son indisponibilité ainsi que Madame Dumont-Fellows de la Bibliothèque Départementale de la Somme. Pendant 2h30, plus de 80 personnes sont venues découvrir ce nouveau lieu de culture et beaucoup en ont profité pour s'inscrire.



Les horaires d'ouverture de votre bibliothèque :

- Le mardi de 16h00 à 18h30
- Le mercredi de 10h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30
- Le vendredi de 14h00 à 18h00
- Le samedi de 9h30 à 12h30



Madame Sylvie De Almeida, votre Bibliothécaire et les Bénévoles vous y attendent.

ÉVÈNEMENTS A VENIR ...



EN ÉQUILIBRE

Une nouvelle professionnelle de santé à Beauval :

Spécialiste en coaching Développement Personnel, coaching Développement Professionnel, médiation Cheval, médiation Relaxation Aquatique.

Florence LECUYER Infirmière Thérapeute : 5 rue de l'église à BEAUVAL

☎ 06 27 33 21 69 sur rendez-vous.

BIENVENUE A LA BIBLIOTHEQUE DE BEAUVAL !

Située à l'ancienne école, la bibliothèque vous accueille dans un espace spacieux, lumineux et convivial. C'est un véritable lieu de rencontre ouvert à toutes et à tous, gratuitement.

Avec un ensemble de documents variés dans les secteurs adulte et jeunesse (romans, albums, magazines, BD ...) mais aussi la possibilité de jouer sur place. Tous les documents sont empruntables, il suffit pour cela de vous inscrire gratuitement. Une fois inscrit, vous pourrez également bénéficier gratuitement des ressources numériques de la Bibliothèque Départementale de la Somme.

Tout au long de l'année, vous pourrez profiter d'un programme d'animations pour les grands et petits : expositions, ateliers, séances de lecture, jeux, soirées ...

De nombreux services vous sont proposés : Espace de travail seul ou en groupe, espace jeux, consultation sur place de documents, prêt de documents après inscription, consultation internet...

Votre bibliothécaire est à votre écoute pour vous conseiller dans vos choix selon vos goûts.

La bibliothèque veut être un lieu vivant, d'échanges et ouvert à tous ! N'hésitez plus, venez me rencontrer !

Mme Sylvie De Almeda



HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Le SAMEDI 19 MARS 2022

Ensemble, soyons magiques !

Rejoins la communauté qui se mobilise pour nettoyer notre région et viens nous aider à préserver la nature et notre village !

RDV à aux ateliers municipaux (ancienne Usine SNED) à partir de 9H30 où un équipement sera fourni à chaque bénévole (gants, gilets, sacs poubelles...)

Martine Mesroua, Adjointe

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Organise un repas de chasse et une soirée dansante « année 80 »

le samedi 26 mars 2022 à la salle Paul Bourdon. Pass sanitaire obligatoire.

Réservations avant le 19 mars 2022 dernier délai avec paiement obligatoire à l'inscription

Mr Pascal CADINOT, 40 rue Christian Duseval ☎ 06 56 86 75 87
ou inscription au Café de la Poste ☎ 03 22 32 91 41.

Menu adulte à 20 €, Menu enfant 10 €

Kir blanc

Assiette de charcuterie

Jambon braisé, Pomme de terre noisette et Haricots verts

Salade – Fromage

Tarte aux pommes



LE BALLON AU POING



Les finales des championnats de France en salle auront lieu le samedi 26 mars au gymnase Eugène Greuet à partir de 8h30. L'entrée est gratuite. Possibilité de se restaurer sur place. Nous souhaitons bonne chance à toutes les équipes qui participent à ce championnat.

Le Président, Cédric LEGRUIEC

RÉSUMÉ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FÉVRIER 2022

Compte tenu de la situation liée au COVID-19, la séance est tenue à huis clos. Vote à l'unanimité. Tous les conseillers sont présents. Approbation du compte rendu du 13 décembre 2021 : 18 voix pour et 1 voix contre.

Acquisition de livres pour la bibliothèque - Demande d'une aide financière de l'Etat au titre de la DGD

M. le Maire présente le projet et le plan de financement prévisionnel pour un montant de 18 236.00 € HT, Subvention DRAC 30 % : 5 470.80 €, coût commune : 12 765.20 € HT + 1 002.98 € de TVA (5.5 %) soit 13 768.18 € TTC. Vote à l'unanimité.

Autorisation de signature d'une convention de rétrocession des voiries, réseaux et espaces collectifs avec l'AMSOM

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de signer une convention de rétrocession avec l'AMSOM dans le cadre des travaux de reconversion du site Rosenlew. Vote 18 pour et 1 voix contre.

Créances éteintes - services des eaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'entériner la décision de la commission de surendettement et d'admettre en créances éteintes la somme de 687.50 €.

Renouvellement du contrat collectif assurance statutaire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. Durée du contrat : 4 ans (date d'effet du 01/01/2022 au 31/12/2025)

Avis relatif au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Rubempré

M. le Maire propose de respecter l'avis de la Commune de Rubempré et de voter comme elle, un avis défavorable. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable à la demande d'autorisation liée au projet d'un parc éolien sur la commune de RUBEMPRE.

Autorisation d'engager, de liquider, de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

M. le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales Article L1612-1 modifié par la [LOI n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37 \(VD\)](#). Il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 622 051.25 € pour le budget commune et à hauteur maximale de 36 754.50 € pour le budget service des eaux.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses

Mme POIRÉ V. demande qui gère les containers à carton et à quelle fréquence ils sont vidés.

M. le Maire : la mairie appelle le SMIRTOM dès qu'elle est prévenue que les containers sont pleins, rappelle qu'il a pris un arrêté municipal afin d'interdire la présence des containers sur les trottoirs hors des jours de ramassage. Pour les personnes qui n'ont pas répondu à l'enquête, leurs bacs n'ont pas été pucés et ne sont donc plus ramassés. Des caméras installées dans les camions donnent une bonne vision sur tout ce qui a été mis dans les containers y compris dans les sacs plastiques. M. le Maire précise que des photos sont prises et qu'avec le numéro de puce ils peuvent facilement identifier le propriétaire du container. Un quart de ce qui se trouve dans les containers de tri n'est pas dans le bon bac. On retrouve des vêtements, des bouteilles en verre... Ils mettent en route, ensuite, il y aura des sanctions.

Le compte rendu intégral est visible en Mairie et sur le site beauval.fr